

Activités Sociales et Culturelles de France Télécom - Orange



100 millions d'euros

Le 3^e budget ASC de France

900 € par salarié

Du pouvoir d'achat pour chacun

**Pourtant 40% des salariés perçoivent moins de 100 €*
30% du budget n'arrive pas dans les poches des salariés***

30% du budget n'arrive pas dans les poches des salariés*

GAGNEZ

100 millions d'euros

*sauf au CE de SCE (Branche Entreprise) où les salariés touchent 100% du budget

un nouveau jeu qui permet à 100% des joueurs de gagner un lot



LE TABLEAU MAGIQUE

Classification	Sans enfant	avec 1 enfant	avec 2 enfants	avec 3 enfant	enf. Sup
B / I.2 - I.3	940 €	1100 €	1260 €	1420 €	160 €
C / II.1 - II.2	860 €	1020 €	1180 €	1340 €	160 €
D / II.3 à III.1	780 €	940 €	1100 €	1260 €	160 €
Dbis / III.2 - III.3	700 €	860 €	1020 €	1180 €	160 €
E / IV.1 - IV.2	620 €	780 €	940 €	1100 €	160 €
F / IV.3 - IV.4	540 €	700 €	860 €	1020 €	160 €
G / IV.5 - IV.6	90 €	250 €	410 €	570 €	160 €

Bonus Garde d'Enfant : jusqu'à 600 € par enfant

Bonus Vacances Enfants : jusqu'à 800 € par enfant

Un budget de 900 € par personne

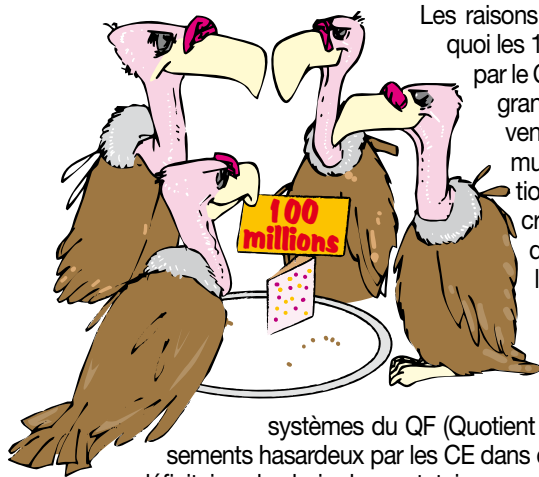
Avec plus de 100 millions d'euros (hors restauration) le budget des ASC (Activités Sociales et Culturelles) c'est 2,25% de la masse salariale de France Télécom - Orange, et le 3^e budget de France, après celui d'EDF et de la Poste.

A France Télécom - Orange, il existe deux modes de gestion. Celui choisi par 17 CE (tous sauf SCE, Orange et la Corse) où le budget est géré en partie par le CE et en partie par le CCUES. L'autre choisi par SCE (Branche Entreprise) où tout est géré par le CE au niveau local.

2,25% cela représente 900 € par an de rémunération complémentaire par personne. Et vous, qu'avez-vous touché réellement depuis 2005 ?

Le désastreux modèle du CCUES

Pourquoi ne touchez-vous presque rien ?



Les raisons qui expliquent pourquoi les 100 000 salariés gérés par le CCUES, dans leur très grande majorité, ne reçoivent presque rien, sont multiples : la double gestion entre CE et CCUES crée un doublement des frais de gestion, les frais de personnels et de fonctionnement abracadabrants, la redistribution injuste liée aux différents

systèmes du QF (Quotient Familial), les investissements hasardeux par les CE dans des camps de vacances déficitaires, le choix de prestataires peu compétitifs, les maladroites de gestion...

Le CCUES est incapable de fournir des comptes qui permettent de savoir combien est réellement reversé aux salariés. On estime à 30% l'argent qui ne va pas dans la poche des salariés.

Le QF un système vicié et vicieux

A France Télécom, le QF est souvent calculé de façon différente au niveau du CE et au niveau du CCUES. Efficace et simple pour le salarié, non ?

Non seulement l'actuel système de QF est intrusif (voire inquisiteur), mais, de plus, il pénalise les célibataires et les parents divorcés qui n'ont pas la charge fiscale de leur enfant.

Sa complexité et son opacité (et cela convient bien à certains) décourage de nombreux salariés.

Pire, les Organisations Syndicales (OS) incapables de reprendre la gestion du QF au niveau du CCUES continuent de le faire gérer par la Direction qui dispose ainsi d'informations utiles lorsqu'elle voudra en temps voulu, organiser son plan social !

Les plus démunis : premières victimes

Le plus scandaleux est d'avoir construit un système qui oblige le salarié à déboursier de l'argent pour accéder aux prestations proposées par le CCUES.

Le fait d'avoir à payer - par exemple pour épargner pour des chèques vacances - prive les plus démunis des Activités Sociales et Culturelles (ASC). Comment peut-on déboursier 100 € par mois lorsqu'on est interdit bancaire, en situation de surendettement ?

Social ? Vous avez dit social ?!

Le CCUES est-il en faillite ?

L'affrontement entre la CFDT et la CGT, attisé par les autres Organisations Syndicales qui essaient de tirer les marrons du feu entrave le fonctionnement du CCUES et conduit à nombre de décisions absurdes et inefficaces. Depuis 4 ans la CFE-CGC/UNSA est seule à dénoncer ces «petits arrangements entre amis».

Le portail d'accès «Avarice» en retard de plus de 2 ans (il sortira, nous dit-on, juste après les élections... étrange non ?) a déjà coûté près de deux millions d'euros. Les 30 000 marmottes importées de Chine destinées à faire sa promotion ont déjà été achetées depuis belle lurette. Les budgets 2008 ont explosé et le CCUES ne sait pas comment faire face au grave déficit. En 2009, pour combler le trou, les OS ont d'ores et déjà prévu une réduction des prestations mais n'osent pas l'annoncer aux salariés de peur des conséquences électorales. Transparence ? La gabegie et le manque de professionnalisme décrédibilisent les OS et la Direction ne manque pas de s'en réjouir.

Vacances Adultes du CCUES : 85% d'exclus !

La CFDT qui assure la Présidence des ASC du CCUES prétend qu'avec 25 000 demandes, les vacances Adultes sont un véritable succès. En réalité seuls 15 000 salariés en ont bénéficié. On notera que les Organisations Syndicales (OS) présentent environ 15 000 candidats aux élections CE/DP. D'ici à imaginer qu'il faille être proche d'une OS pour en bénéficier...

85% des salariés sont exclus de cette prestation qui consomme à elle seule 50% du budget du CCUES ! Quel épouvantable échec !

Le meilleur des CE : SCE géré par la CFE-CGC/UNSA

Au CE de SCE (la Branche Entreprise) implanté à Paris, Lyon, Rennes, Toulouse, Lannion... 7 000 salariés bénéficient depuis 2005 d'un système unanimement reconnu comme juste et efficace.

La CFE-CGC/UNSA a refusé de remonter le budget au CCUES et a mis en place le système du Tableau Magique. En 2008, 97% des salariés de SCE ont bénéficié de ce qui est prévu pour eux dans ce Tableau Magique.

A SCE, la CFE-CGC/UNSA met gratuitement des permanents à disposition du CE pour assurer l'ouverture des guichets, réduisant ainsi les frais de gestion à moins de 1%. En 2009, les salariés de SCE touchent vraiment en moyenne les 900 €.

Grâce au système du Tableau Magique, le budget est toujours respecté. Il permet une saine gestion en toute transparence.

En plus du Tableau Magique, le salarié qui a des enfants bénéficie, en bonus, d'une aide supplémentaire spécifique allant jusqu'à 600€ par enfant pour le remboursement de leur garde et jusqu'à 800 € par enfant pour les vacances enfants.

Bien sûr, il y a aussi l'arbre de Noël, la galette des rois et de multiples événements qui sont organisés par le CE...

Retrouvez leurs témoignages sur www.lemilleurdesce.com

Le Tableau Magique à SCE comment ça marche ?

Chaque salarié a des droits en fonction de son grade ou de sa classification et de son nombre d'enfants réels (comptent aussi les enfants dont on n'a pas la charge fiscale !).

Une fois déterminé le montant garanti de ses droits, le salarié peut commander librement et gratuitement des chèques cadeaux, des chèques vacances, des chèques culture, ou choisir de se faire financer ses vacances, de se faire financer des activités sportives ou culturelles. Le salarié de SCE ne débourse jamais rien pour bénéficier des Activités Sociales et Culturelles (ASC) du meilleur des CE.

Pour en savoir plus : www.lemilleurdesce.com

Défendez votre pouvoir d'achat en devenant candidat !

Si vous aussi vous souhaitez vraiment que le budget de 900 € revienne vraiment dans la poche des salariés, vous pouvez devenir un représentant de la CFE-CGC/UNSA.

Déposez votre candidature avant le 9 décembre au soir auprès de Sébastien Crozier [06 86 27 32 72 sebastien.crozier@orange-ftgroup.com](mailto:sebastien.crozier@orange-ftgroup.com)

CFE-CGC/UNSA France Télécom-Orange

12, rue Saint Amand - 75015 Paris - Tél : 01 40 45 53 23

fax : 01 40 45 51 57 - info@cfecgc-uns-ft-orange.org



Ensemble

Elections CE/DP de l'UES France Télécom Orange du 22 janvier 2009

Nous disons, nous faisons

La CFE-CGC/UNSA, désormais unie, est une organisation syndicale qui dit ce qu'elle fait et fait ce qu'elle dit. Elle représente et défend l'ensemble des salariés de FT et d'Orange, cadres et non cadres, fonctionnaires et salariés de droit privé, actifs et CFC. Les sujets de préoccupation ne manquent pas : Pouvoir d'Achat, Emploi, Conditions de Travail, ASC... Voici un bref résumé sous forme d'abécédaire de nos positions et de nos actions que vous pouvez aussi retrouver sur notre site ou au travers de nos lettres thématiques. Nous vous invitons à comparer nos engagements et nos réalisations.

Le 22 janvier 2009 votre vote nous engagera pour une nouvelle mandature. Tout dépend de vous !

Activités Sociales et Culturelles

Depuis 4 ans la Direction verse aux CE près de 900 € par salarié pour les ASC. Qu'en voient les salariés, au final ?

- **Au CE de SCE géré par la CFE-CGC/UNSA, un système novateur (le tableau magique) permet à chaque salarié de percevoir ses droits en fonction de son grade ou de sa classification et de son nombre d'enfants, (et non pas en fonction d'une déclaration fiscale intrusive et inquisitrice).**
- **La CFE-CGC/UNSA se bat seule contre les 5 autres OS qui ont conduit le CCUES à la quasi-faillite. De fait, les folles dépenses de 2008 plomberont le budget 2009.**

Congés Fin de Carrière

En 1995, la CFE-CGC était l'une des deux seules organisations à avoir signé l'accord instituant le CFC. Dix ans après, 40 000 personnes ont pu en bénéficier !

- **La CFE-CGC/UNSA milite pour la mise en place d'un nouveau système de départ anticipé qui, à partir de 55 ans, permette d'allier une rémunération correcte et une diminution d'activité professionnelle.**

Délocalisations

Avec l'État comme premier actionnaire, la stratégie de délocalisation de la Direction apparaît comme proprement inacceptable. Pour la CFE-CGC/UNSA, il vaut mieux un emploi chez France Télécom que chez un sous-traitant, et un emploi en France plutôt qu'à l'étranger.

- **La CFE-CGC/UNSA interpelle régulièrement la Direction de France Télécom sur sa responsabilité sociale. Lors de la présentation d'un projet de délocalisation à l'Île Maurice elle a mis en éclatante évidence l'absurdité d'un tel projet.**

Égalité professionnelle

Malgré une législation contraignante, la situation des femmes ne change pas suffisamment vite. De fait, leur salaire reste inférieur d'en moyenne 15% à celui de leurs homologues masculins.

- **La CFE-CGC/UNSA a refusé de signer l'accord du 24 octobre 2007 portant sur l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes à FT SA, car dans cet accord la Direction ne prend aucun engagement supérieur à la Loi.**
- **Les autres Organisations Syndicales, pensant se donner bonne conscience, ont signé...**

Emploi et réorganisations

En 2005, la seule (!) CFTC signait un accord GPEC (Gestion prévisionnelle de l'Emploi et des Compétences), qui permettait à la Di-

rection d'organiser la mobilité forcée, sans tenir compte du statut des personnels. La Direction continue de refuser la mise en place d'un plan d'accompagnement des mobilités forcées et organise une pression inacceptable sur le personnel pour les inciter à quitter l'entreprise.

- **la CFE-CGC a fait valoir son droit d'opposition à cet indécent accord GPEC. Il est rare, donc, et d'autant plus à souligner, qu'une entreprise du CAC 40 se retrouve ainsi sans accord GPEC.**
- **La CFE-CGC/UNSA exige l'ouverture de réelles négociations pour permettre aux 40 000 salariés concernés par les réorganisations de poursuivre leur carrière dans la sérénité.**

Handicapés

L'insertion des travailleurs handicapés est une responsabilité sociale qui incombe à toutes les entreprises. France Télécom, pourtant ancienne administration d'État, est très en retard. C'est inexcusable !

- **La CFE-CGC/UNSA a signé l'accord d'entreprise du 29/11/2007 en faveur de l'emploi des personnes handicapées au sein de FTSA, pour la période 2008-2010. Cet accord oblige la Direction à se conformer aux obligations légales. Le respect de son application fait l'objet d'un suivi scrupuleux de notre part.**

Intéressement exceptionnel

Alors que les bénéfices et les dividendes de 2007 atteignent des niveaux record, la Direction, plutôt que de procéder à une augmentation des salaires fixes, a proposé le versement d'une prime de 500 € aux salariés. Le budget correspondant de 60 millions d'euros est largement inférieur à ce qu'a coûté, en frais financiers, le versement anticipé des dividendes aux actionnaires. De plus cet accord exclut le personnel de nombreuses filiales.

- **La CFE-CGC/UNSA a refusé de signer l'accord, car elle réclamait a minima 2 000 € par salarié. Les autres organisations, elles, se sont couchées devant la Direction.**

Non cadres

Malgré la mutation de France Télécom vers des métiers dont la complexité augmente, la Direction refuse de reconnaître les compétences professionnelles des individus et entend les maintenir dans une situation de sous classification. Ainsi nombreux non cadres exécutent leur travail dans les mêmes conditions qu'un cadre, sans contrepartie financière ni reconnaissance sociale.

- **La CFE-CGC/UNSA dit STOP, et exige de la Direction qu'elle arrête son nivellement social par le bas.**

Le 22 janvier, votez pour la CFE-CGC/UNSA



Ensemble

• **La CFE-CGC/UNSA accompagne de nombreux salariés lors de leurs entretiens individuels pour qu'ils bénéficient des promotions auxquelles ils ont droit.**

Observatoire du Stress...

Les mobilités forcées sont désormais le pain quotidien des salariés, et la pression exercée sur les personnels atteint un niveau critique. L'augmentation accrue des congés maladies parmi les salariés le démontre !

• **En juin 2007, la CFE-CGC/UNSA a créé avec SUD un organe d'observation et d'actions : L'Observatoire du Stress et des mobilités forcées à France Télécom. C'est aussi la constitution d'un comité scientifique, avec des experts du domaine, extérieurs à FT (sociologues, cabinets d'expertise, psychologues, médecins du travail...), la mise en œuvre de questionnaires nationaux sur le stress chez FT, la tenue d'Assises nationales, d'actions de formation, et le lancement de vastes campagnes de presse...**

• **En mettant en lumière les agissements de la Direction, la pression, même si cela reste encore insuffisant à ce jour, a sensiblement diminué.**

Orange Success

Les collaborateurs, confiants dans l'avenir de l'entreprise, ont massivement répondu à cette offre. En privilégiant l'offre à effet de levier, l'État évite d'attribuer aux salariés les actions gratuites prévues (1 gratuite pour 4 achetées) et permet ainsi à France Télécom d'économiser l'abondamment que l'entreprise aurait dû verser (jusqu'à 120 millions d'euros). Il aurait fallu permettre à chaque salarié de choisir la formule qu'il retient.

• **La CFE-CGC/UNSA qui a su décrypter les pièges de l'offre, a lancé une action devant le Conseil d'État pour récupérer les 120 millions d'euros non versés aux salariés.**

Participation & intéressement...

La CFE-CGC/UNSA est favorable à la mise en place d'accords de participation et intéressement pour que le fruit du travail de tous soit partagé.

• **La CFE-CGC/UNSA dénonce les objectifs fixés par la Direction qui, compte tenu de la crise mondiale, vont priver les salariés de l'Intéressement en 2009**

• **La CFE-CGC/UNSA est aussi signataire de l'accord du 17 mars 2008 ayant permis le déblocage anticipé des droits, au titre de la participation.**

PERCO - Retraite

Le Plan d'Épargne pour la Retraite COLlectif (Perco) ne saurait se substituer au système de retraite par répartition mais il permet de débloquer des fonds, à des moments importants de sa vie.

• **La CFE-CGC/UNSA a signé l'accord du 6 avril 2006 instituant un PERCO dans le groupe France Télécom.**

• **La CFE-CGC/UNSA dénonce la faiblesse des montants versés par la Direction alors que FT cotise au minimum pour les salariés de droit privé et très peu pour les fonctionnaires (seulement 5% pour la Retraite Additionnelle FP assise sur les compléments variables plafonnés à 20% du traitement).**

Rachat des RTT...

France Télécom refuse de mettre en œuvre la loi pour le pouvoir d'achat qui autorise le rachat des RTT.

• **La CFE-CGC/UNSA a écrit à Didier Lombard en septembre pour exiger l'ouverture de négociations au sein du Groupe France Télécom afin que les salariés aient la possibilité de prendre ou de racheter quelques jours de RTT en fonction de leurs besoins financiers.**

Réglementation

La CFE-CGC/UNSA est la seule organisation qui se préoccupe des conséquences des évolutions réglementaires.

• **La CFE-CGC/UNSA a écrit à Nicolas Sarkozy contre la découpe en deux (Réseaux et Services) de France Télécom,**

• **La CFE-CGC/UNSA a publié des tribunes contre l'attribution d'une 4ème licence mobile,**

• **La CFE-CGC/UNSA a dénoncé la passivité des pouvoirs publics sur la délocalisation massive des Centres d'Appels.**

Salaires

Le montant moyen de l'augmentation annuelle proposé par la Direction est inférieur à l'inflation mais de surcroît il n'y a pas ou trop peu d'augmentation pour de nombreux salariés (moins de 1% pour les non-cadres et les CFC en fin d'échelle ; 0% pour plus d'un tiers des cadres, soumis au SGB).

• **Depuis trois ans la CFE-CGC/UNSA refuse de signer l'accord salarial annuel à FT SA**

• **La CFE-CGC/UNSA ne comprend pas comment la CFTC, FO et la CFDT peuvent cautionner la politique de rigueur salariale de la Direction et prétendre en même temps défendre l'intérêt des salariés !**

Trente Cinq heures

En échange de la disparition des petits syndicats (FO et la CFTC à France Télécom), la CGT et la CFDT ont signé la « position commune » qui a permis au gouvernement de faire voter cet été la loi sur « la réforme du temps de travail » qui remet en cause les 35 heures ! Des négociations vont démarrer dans les entreprises, comme à France Télécom, pour remettre en cause le système des RTT.

• **La CFE-CGC/UNSA dénonce cette régression sociale. Elle défend le temps choisi qui permet à chaque salarié de choisir son temps de travail en fonction de ses contraintes familiales, et non de subir les temps imposés par l'employeur.**

Unité Economique et Sociale

Lors des réorganisations impactant les personnels d'Orange et France Télécom la Direction utilisait la séparation des sociétés pour dissimuler la réalité, et les salariés ne pouvaient pas se défendre correctement. Depuis Orange Réunion et Orange Distribution ont rejoint l'UES... Il était temps !

• **La CFE-CGC/UNSA a obtenu devant les tribunaux une décision imposant à France Télécom et Orange de mettre en place une Unité Économique et Sociale (UES) et qui oblige désormais la Direction à faire preuve de plus de transparence.**



Pour nous contacter
CFE-CGC/UNSA France Télécom-Orange
12, rue Saint Amand - 75015 Paris
Tél : 01 40 45 53 23 fax : 01 40 45 51 57
info@cfecgc-uns-ft-orange.org

Vous pouvez aussi contacter
Sébastien Crozier, élu au CCUES
sebastien.crozier@orange-ftgroup.com

Ligne SOS Salariés, 24h/24, 7j/7 :

N° Azur 0 810 355 355
PRIX APPEL LOCAL

Retrouvez la liste de tous vos représentants CFE-CGC/UNSA, nos positions et nos actions ainsi que toutes les publications de la CFE-CGC/UNSA et notamment :

La lettre syndicale,
La lettre de l'Épargne et de l'Actionariat salariés,
La lettre de l'Observatoire du Stress et des mobilités forcées

sur l'intranoo :
<http://cgc.francetelecom.fr>

ou sur l'internet :
<http://www.cfecgc-uns-ft-orange.org>

Recevez directement nos publications en écrivant à :
inscription@cfecgc-uns-ft-orange.org